

## Communiqué de presse

Nouméa, vendredi 28 septembre 2018

### La conjoncture économique en Nouvelle-Calédonie au 2<sup>e</sup> trimestre 2018

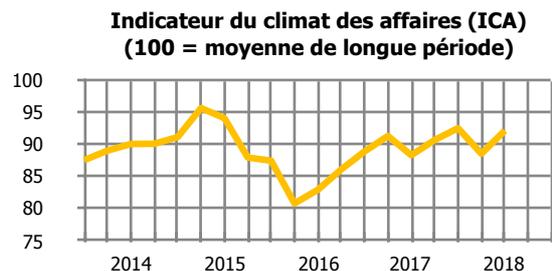
« Oscillation positive du climat des affaires »

#### L'IEOM a publié sa note d'analyse conjoncturelle pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2018

L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui résume l'opinion des entrepreneurs calédoniens sur la conjoncture locale, repart à la hausse au deuxième trimestre 2018 (+ 3,6 points), compensant la baisse du trimestre précédent. À la suite de la récupération du choc de début 2016, l'ICA oscille depuis un an autour des 90 points et s'inscrit toujours sensiblement en deçà de sa moyenne de longue période (100), reflétant la période en cours de croissance ralentie.

Plusieurs indicateurs macroéconomiques expliquent la fluctuation positive du second trimestre. La consommation des ménages se maintient à un niveau sensiblement plus élevé que la moyenne des précédentes (2016 et 2017), profitant notamment de la stabilité des prix. La progression des crédits à la consommation pourrait indiquer un desserrement de la prudence des ménages en matière d'achats. L'investissement retrouve le niveau, plutôt élevé, de fin 2017, notamment grâce au secteur habitat. Dans un contexte de bonne tenue du marché du nickel, le déficit commercial se réduit grâce à un effet ciseau de progression des exportations et de recul des importations. Toutefois, le nombre d'emplois salariés privés continue à s'éroder à un rythme cependant en sensible ralentissement.

L'analyse sectorielle offre un panorama plus contrasté de l'économie calédonienne. Du fait de la baisse de la production métallurgique, le secteur du nickel n'a pas véritablement pu profiter de la remontée des cours. Le secteur du BTP évolue toujours dans un contexte d'activité ralentie. En revanche, les économies bleue et verte participent à l'amélioration constatée. Pour les secteurs traditionnels, le tourisme et les filières aquacoles et hauturières réalisent un bon trimestre. En ce qui concerne les activités nouvelles, l'émergence des filières assainissement et énergie solaire se constate notamment sur les nouveaux crédits d'investissement.



Pour lire la publication : [Tendances conjoncturelles du 2e trimestre 2018](#)

L'Institut d'Émission de l'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Contacts presse : Direction : 27.58.22, [ieom-nc-direction@ieom.nc](mailto:ieom-nc-direction@ieom.nc)  
Études et correspondant communication : 27.91.01, [ieom-nc-communication@ieom.nc](mailto:ieom-nc-communication@ieom.nc)